

Réfine de Jalap.

Prenez une livre de jalap concassé, trois livres d'esprit de vin rectifié; laissez digerer au bain de sable pendant vingt-quatre heures, filtrez, ajoutez de nouvel esprit de vin à la masse qui sera restée sur le filtre; faites digerer comme auparavant & filtrez; répétez cette opération jusqu'à ce que votre esprit de vin cesse de se colorer; mêlez les différentes teintures ensemble, faites évaporer la moitié de la liqueur, jetez dans l'eau froide: ce mélange prendra une couleur laiteuse, & il se précipitera un magistère; décantez la liqueur, lavez plusieurs fois le magistère avec de l'eau, faites-le sécher & gardez-le. On prépare de même les résines de gayac, d'agaric, de coloquinte, de scammonée, de turbith, de mechoacan, de bois d'aloës, de zedoaire, de laudanum, &c.]

Vertus de la Réfine de Jalap.

Les vertus & la dose de la résine & du magistère de jalap, approchent beaucoup de celles de la résine & du magistère de scammonée; l'extrait tend aussi à une même fin, mais on peut en augmenter la dose jusqu'à demi-dragme, tant à cause de l'humidité que des autres parties du jalap, qui augmentent le poids & la quantité de la résine.

On peut tirer de même les extraits, les résines, & les magistères de l'agaric, du mechoacan, du turbith, des hermodates, des ellebores & de plusieurs autres racines, dont les parties ont quelque rapport avec celles du jalap.

C H A P I T R E L I X.

De l'Extrait Panchimagogue.

ON ne voit pas de composition chymique dans les Auteurs plus diversifiée que cet extrait, tant pour les simples qu'ils y ont employés, que pour leur dose & pour leur préparation: ce qui a donné sujet à quelques-uns de former même assez légèrement des contestations, que d'autres ont réfutées avec autant de netteté que de solidité d'esprit. Mais sans m'arrêter à ces sortes de disputes ni à aucun des extraits dont on trouve les descriptions dans les Livres; j'en donnerai une, dont le choix, les doses & la préparation des matières, me paroissent fort raisonnables.

O P É R A T I O N.

ON prendra deux onces d'extrait d'aloës & autant d'extrait de rhubarbe, une once d'extrait de séné, autant de chacun de ceux de scammonée, de jalap, d'agaric & de coloquinte, & demi once de celui d'ellebore noir: on

préparera chacun de ces extraits, comme j'ai dit aux Chapitres qui précèdent : mais on ne les épaissira pas tout-à-fait ; car il suffit qu'ils soient en consistance de miel. Ayant mis ensemble & bien mêlé tous ces extraits dans une petite terrine bien vernie, placée au bain de sable sur un feu fort modéré, on en fera évaporer peu à peu le surplus de l'humidité superflue, en les agitant doucement de temps en temps avec une spatule, jusqu'à ce qu'ils aient acquis ensemble une bonne consistance d'extrait. Auquel temps ayant tiré la terrine du bain, & laissé presque refroidir l'extrait, on y incorporera quatre gouttes d'huile distillée de girofle, & autant de chacune de celles de fenouil, de lavande & de marjolaine ; & l'extrait sera parfait, & en état d'être ferré dans un pot de fayance, ou dans quelque vessie ou peau huilée, pour s'en servir au besoin.

En y procédant ainsi, on ne doit pas craindre la séparation des substances résineuses d'avec les aqueuses salines concentrées, qu'on a dit pouvoir arriver à cet extrait, si on ne mettoit pas ces résines en poudre, & si on n'y mêloit pas quelques amandes ou quelques semences froides, en les triturant, ou si on ne les dissolvoit pas de nouveau dans de l'esprit de vin : car l'expérience & la raison font voir que ces diverses substances s'unissent parfaitement bien ensemble, & persistent dans leur union, tant que l'extrait demeure dans sa consistance ordinaire ; & qu'on ne sçauroit séparer les substances résineuses d'avec les gommeuses salines, qu'en dissolvant ces dernières dans quelque liqueur aqueuse, qui ne puisse pas dissoudre les résineuses.

Et quoiqu'on ne pourroit pas mêler à propos ces résines dans un extrait gommeux & salin bien épaissi & refroidi, sans les mettre auparavant en poudre lorsqu'elles sont sèches, ni les réduire bien en poudre sans y mêler quelque semence, ou quelque autre matière oléagineuse, qui puisse en bien diviser les parties ; c'est une chose bien assurée que les ayant une fois bien mêlées avec l'extrait, elles ne peuvent pas s'en séparer d'elles-mêmes. On ne doit pas non plus craindre en cette préparation, la dissipation des principales parties des aromats, puisqu'au lieu d'un extrait que plusieurs Auteurs ont voulu qu'on tirât pour mêler dans celui-ci, on y emploie leurs huiles distillées, qui contiennent comme en raccourci leur principale vertu, & que ces huiles ne peuvent pas se dissiper, puisqu'on ne les mêle que lorsque l'extrait est presque refroidi.

Quant à ce que Zvvelfer a prétendu qu'on pût tirer fort à propos avec l'esprit de vin les extraits des parties des plantes dont la substance est mêlée de gommeuse saline & de résineuse, je persiste dans mes premiers sentimens, qui sont qu'on doit extraire la première dans des liqueurs aqueuses, avant que d'employer l'esprit de vin pour l'extraction de la dernière ; vu que cet esprit étant bien rectifié, comme il le doit être, ne sçauroit extraire les premières ; je m'étonne aussi qu'un homme qui ayant été Apothicaire, a voulu dans ses écrits mettre en compromis la suffisance de ses Confrères, n'ait pas prévu qu'il s'exposoit à leur censure, lorsque dans ses observations sur la septième Classe de sa Pharmacopée qui est des extraits, il a prétendu qu'on n'employât que l'esprit de vin à l'extraction de ces substances mêlées, & encore plus lorsqu'il a assuré que les sels volatils & particulièrement celui des vipères,

s'unissent facilement à l'esprit de vin, puisque l'expérience que les Apothicaires en font tous les jours, fait voir que ces sels ne se dissolvent pas dans l'esprit de vin, lorsqu'il est tout inflammable; & que ce même esprit dissolvant les particules oléagineuses qui se trouvent parmi plusieurs sels volatils, conserve dans son sein les mêmes sels sans les dissoudre, & qu'il en éloigne même la dissipation en les surnageant, pourvu que la bouteille soit bien bouchée; & puisqu'il avoue lui-même que l'esprit de vin ne peut pas dissoudre les sels fixes, qui sont avec les volatils, ce que la partie aqueuse de ces parties de plantes contient de meilleur.

On a donné à cet extrait le nom de panchimagogue, parce qu'il a la vertu de purger généralement toutes les humeurs du corps; on le donne en pilules enveloppées, de même que les autres extraits, depuis demi scrupule jusqu'à demi-dragme; ou deux scrupules.

* *Extracta & Resina radicum Enulæ Campanæ, Gentianæ, Hellebori nigri, foliorum Rutæ, Sabinæ, &c.*

℞ Unamquamque ex his plantis; in aqua coque, exprimendo cola, & sepone ut fæces sublidant; deinde in pilularum crassitudinem decoque, circa finem cautè evitato empyremmate.

Extraits d'Enule Campanne, de Gentiane, d'Hellebore noir, de feuilles de Rue, de Sabine, &c.

Prenez une de ces drogues, faites-la bouillir dans l'eau, coulez avec expression, laissez reposer jusqu'à ce que les impuretés soient tombées au fond: faites évaporer jusqu'à consistance de pilules; évitez avec soin sur la fin l'empirème.

Ces extraits sont d'excellens stomachiques, capables de rétablir l'estomac affoibli par la fièvre & par les longues maladies. On les donne à la dose de dix à douze grains en bol ou dans du vin, avant les repas; ils soutiennent la digestion, & donnent de l'appétit.

Extractum ligni Campechensis.

℞ Ligni tinctilis campechensis in pulverem redacti p. libram unam; coque quater, vel sæpius, in aquæ congio uno ad dimidium; deinde liquores simul mixti, & colati in justam crassitudinem decoquantur.

Extrait de bois de Campêche.

Prenez douze onces de bois de campêche, réduit en poudre; faites bouillir quatre fois ou davantage dans huit livres d'eau, jusqu'à consommation de la moitié; mêlez les liqueurs & coulez; faites-les bouillir jusqu'à consistance convenable.

Extractum Glycyrrhizæ.

Glycyrrhizam recentem in aquâ leviter coque, aquam exprimendo cola, & postquam fæces sublidierint, decoque, donec digitis non coherescat, circa finem cautè evitato empyremmate.

Extrait de Réglisse.

Faites bouillir légèrement de la réglisse nouvelle; coulez avec expression cette

décoction, & après que les lies seront au fond, faites bouillir jusqu'à ce que l'extrait ne soit plus adhérent aux doigts, ayant grand soin sur la fin de ne pas laisser brûler.

Tout le monde connoît l'avantage du suc de réglisse dans les cas de toux & dans les affections catharales; il provoque l'expectoration, adoucit la toux âcre, & rétablit le ressort des muscles du larynx, que la toux violente affoiblit.

Extractum Corticis Peruviani, molle & durum.

℞ Corticis peruviani in pulverem redacti ꝑ. libram unam. Aquæ m. libras decem vel duodecim.

Extrait mol & dur de Quinquina.

Prenez douze onces de quinquina réduit en poudre, & dix ou douze livres d'eau; faites bouillir pendant une ou deux heures, séparez la liqueur qui sera alors rouge & transparente, mais qui jaunira & deviendra trouble en refroidissant; versez de nouvelle eau sur le résidu, & faites bouillir comme auparavant; vous répérez ces décoctions jusqu'à ce que la liqueur qui en proviendra ne se trouble plus en refroidissant; vous mêlerez ensemble toutes ces décoctions, vous les coulerez, vous les ferez évaporer à un feu modéré jusqu'à une consistance convenable, évitant soigneusement l'empirème.

L'extrait de quinquina participe de toutes les vertus de cette excellente écorce; il a l'avantage d'en concentrer les vertus, & de pouvoir se mêler dans toutes sortes de liqueurs; ainsi c'est un spécifique assuré dans les fièvres intermittentes, après qu'on a laissé passer quelques accès & pratiqué les remèdes généraux: c'est un stomachique admirable, & un cordial capable de ranimer le pouls trop languissant; on le met dans des opiates aromatiques avec le mars contre les pâles couleurs. La dose est de vingt à trente grains ou jusqu'à quarante.

Extractum ligni Guaiaci molle & durum.

℞ Ligni guaiaci rasi libram unam; coque quater, vel sæpius, in aquæ libr. viij. ad dimidium; liquores colati coquendo inspissentur; cum verò aqua ferè tota exhalaverit, addendum est paululum spiritûs vinosi rectificati, quo extractum in massam uniformem & tenacem reducatur.

Extrait mol & dur du bois de Gayac.

Prenez douze onces de bois de gayac rapé, faites-les bouillir quatre fois ou davantage dans huit livres d'eau, jusqu'à consommation de la moitié; coulez les liqueurs, & faites-les bouillir jusqu'à ce qu'elles s'épaississent; lorsque l'eau sera presque entièrement évaporée, vous ajouterez peu à peu suffisante quantité d'esprit de vin rectifié pour réduire la masse en une substance homogène & adhérente.

Il faut préparer cet extrait sous deux formes; une plus molle, propre à former des pilules, & une assez dure pour pouvoir être réduite en poudre.

L'extract de gayac renferme, comme celui du quinquina, les principales vertus de cet arbre, & cet extract est moins actif que la résine qui en découle : en général il est bon pour atténuer & diviser les matières épaisses & visqueuses, & les sacs mucilagineux trop condensés ; il lève par ce moyen les obstructions, excite la sueur, & provoque les urines & la transpiration : il contient aussi des parties aromatiques qui fortifient les fibres de l'estomac & des autres viscères affoiblis : il est utile dans les vieilles obstructions du foie, de la rate & du mesentère ; il guérit souvent la jaunisse & l'hydropisie qui sont dûes à ces causes : il agit par une vertu spécifique dans les maladies vénériennes ; mais on doit être prévenu, lorsqu'on l'emploie dans quelque cas que ce soit, qu'il est desséchant & maigrit beaucoup.

Extractum Catharticum.

℞ Aloës socotrinæ unc. j. f. Medullæ colocynthidis drach. vj. Scammonii, seminum cardamomi minoris decorticatorum, singulorum unc. f. Spiritus vinosi tenuioris unc. xij. Colocynthidi minutim incisæ, seminibusque contusis affuso spiritu vinoso, leni calore per quadrimum macera; tincturæ expressæ adde aloëm, & scammonium separatim in pulverem redacta; his solutis, spiritum abstrahe, & massam redige in pilularum crassitudinem.

Extrait Purgatif.

Prenez une once & demie d'aloës socotrin, de pulpe de coloquinte, six dragmes ; de la scammonée, des graines de petit cardamome, purgées de leur écorce, de chaque une demi-once ; de l'eau-de-vie, douze onces : coupez la coloquinte par petits morceaux, concassez les graines de cardamome, versez l'eau-de-vie, & laissez macérer à un très-petit feu pendant quatre jours ; ajoutez à cette teinture, séparée avec expression, l'aloës & la scammonée, réduits séparément en poudre ; après qu'ils seront dissouts, séparez l'esprit, & réduisez la masse en consistance de pilules.

Cet extract est un purgatif hydragogue qui peut se dissoudre facilement dans l'estomac, & dans toutes sortes de menstruës : on le donne aussi en forme de pilules. La dose est de cinq à six grains.]

CHAPITRE LX.

Des Fécules.

ON peut mettre les fécules au rang des préparations chymiques mal inventées, & dont on feroit bien mieux de se passer, que d'employer son temps à les préparer, & sur-tout en y procédant, suivant le sentiment de ceux qui en ont écrit les premiers. On donne bien le nom de lies aux immondices qui se séparent, & qui tombent au fond de plusieurs liqueurs ; mais on ne doit entendre ici sous le nom de fécule, qu'une substance blanche & farineuse, descendue & entassée au fond du suc, ou de la liqueur de